

— Dieu n'a-t-il pas promis le pardon à ceux qui se repentent et font pénitence ?

— E koana. C'est vrai.

— S'il accepte sa punition avec foi et qu'il confesse ses fautes avec contrition, pourquoi n'entrerait-il pas au ciel ?

— E koana. C'est vrai.

Puis on se tut.

Nous débarquons au quai du gouvernement.

Les condamnés, car ils sont deux — je visitai l'autre, mais ne le conduisis pas à l'échafaud, il était d'une autre confession — sont déjà transférés au cachot " du sang " (de ceux qui ont versé le sang et vont mourir). Près de la tour de pendaison.

Deux lampes à pétrole, placées sur la grille, éclairent vivement la place.

Un policeman m'introduit.

La clef grince dans le cadenas rouillé, la lourde porte de bois s'ouvre, le condamné est debout pieds et mains enchaînés. Son accueil est souriant. Il se frotte les yeux comme quelqu'un qui s'éveille.

— Il est nuit encore, je vous réveille.

— Asseyez-vous, me dit-il, en m'indiquant sa natte. Je vous attendais. Nous allons causer.

Il me raconta sa vie.

C'est un récit, hélas ! bien connu : l'histoire de beaucoup d'autres enfants prodiges ; toutes, cependant, n'ont pas un dénouement si tragique. Son premier malheur fut la mort de sa femme. Elle lui donna huit enfants dont plusieurs sont mariés. Le veuvage est un état difficile en ces pays. Il fit parler de lui. C'était un chef ; son subalterne se permit un jour de lui faire une réprimande. Son orgueil en fut profondément froissé. Le sang sauvage, qui avait repris ses droits, cria vengeance. Le Dieu de paix, qu'il avait abandonné, le laissa à son instinct pervers.

Un matin, assis dans sa case, causant d'affaires avec son " policeman ", il l'invite à partager son déjeuner, à boire le vin de palme.

Celui-ci refuse en s'excusant.

Selon l'usage, l'hôte ajoute :

— Nous allons fumer, prends la pipe qui est là-bas dans la toiture de feuilles.

Le policeman se lève.

En même temps le chef saisit son couteau,

se jette sur lui et le perce de deux coups, l'un au flanc, le second à l'épaule.

La victime a la force de descendre du plancher de la case, fait quelques pas, tombe baignée dans son sang et meurt. C'est la panique dans le village : les femmes et les enfants effrayés s'enfuient à la forêt ; les hommes valides se réunissent à la " maneapa " et surveillent l'assassin... de loin.

Mais lui n'en veut plus à personne ; sa vengeance est assouvie, il se constitue prisonnier.

Son procès ne fut pas compliqué ; il avoua tout : la peine de mort fut prononcée. Cette sentence fut capitale et ne pouvait avoir son effet qu'après la décision de la haute cour de Fiji.

Il s'écoula des mois ; la réponse arriva affirmative.

— Je m'ennuie en prison. Je suis heureux de mourir, ajoute-t-il.

Nous causâmes et priâmes longtemps.

Cet homme, insouciant, fataliste, presque inconscient tout à l'heure, se reprend à espérer en Dieu. La pensée de la mort qui remplit ce lieu le remet en possession de lui-même, sans le troubler. Il sent le besoin d'expiation, de prières et retrouve sa ferveur de catéchumène.

Après avoir récité le chapelet tout entier, il se confesse humblement.

Je retire la sainte Réserve que je portais sur moi.

— Je vous apporte la sainte Communion.

Il me fait un signe d'assentiment.

Mon bréviaire sert de table d'autel.

Je découvre la sainte Hostie.

Tout à l'heure il contemplait d'un regard ému et confiant l'image de Celui qui a subi le supplice honteux de la croix afin de relever l'humanité et de l'attirer à Lui.

C'est avec le même bonheur que ses yeux se fixent maintenant sur ce petit morceau de Pain vivant dont la vertu est si puissante sur le cœur du croyant.

J'ouvre le paroissien qu'une main dévouée lui a fait parvenir dans cette nuit mémorable, de ses mains enchaînées il tient le livre ouvert et nous récitons les prières avant et après la communion.

Je lui lis encore quelques pages de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il ne se fatigue pas d'écouter. J'étais à bout de voix.